

Au retour de l'Assemblée de Lourdes

Église de Nîmes :

De la dernière Assemblée des évêques à Lourdes cette année, on retiendra surtout la prise de position concernant le "mariage pour tous"...

Mgr Robert Wattebled :

Le discours d'ouverture du Cardinal André VINGT-TROIS, Président de la Conférence, était très attendu et les journalistes étaient plus nombreux que d'habitude à avoir fait le déplacement. L'attention s'est focalisée sur ce sujet, laissant de côté d'autres points de grande importance comme la crise économique et financière, le Synode sur la Nouvelle évangélisation, le Concile Vatican II ou encore la réforme du temps scolaire...

Eglise de Nîmes :

Pourquoi intervenir en demandant un débat national alors qu'il s'agit du mariage civil ? En quoi cela concerne-t-il l'Église catholique ?

Mgr Robert Wattebled :

Disons d'abord que nous ne défendons pas des intérêts d'ordre confessionnel. Nous croyons que nos convictions visent le bien de l'homme et de la société. Le projet de loi sur le mariage engage en fait une évolution tout à fait considérable qui, faute de débat, serait en quelque sorte imposée à la société française. Il s'agit d'une transformation du mariage où la réalité sexuée de l'existence humaine se trouve relativisée. Simultanément nous insistons sur l'attention à porter aux enfants ainsi qu'à leurs droits : le droit des enfants prime sur le « droit à l'enfant ». On ne peut pas - ne serait-ce que momentanément - mettre entre parenthèses les questions relatives à la filiation. D'ailleurs, c'est bien un livret de *famille* que reçoivent les nouveaux mariés, et non pas un simple certificat de conjugalité.

Église de Nîmes :

Mais du même coup l'Église et les évêques sont accusés d'homophobie...

Mgr Robert Wattebled :

Nous ne nions pas les discriminations dont les personnes homosexuelles ont été l'objet, ainsi que les vexations - le mot est faible - dont elles ont été et sont parfois encore victimes. Nous ne nions pas les souffrances qui en résultent. Nous voulons être attentifs aux besoins de reconnaissance que ces personnes expriment. Mais un tel besoin sera-t-il satisfait par un "mariage" dont on perçoit d'emblée à quel point il diffère de celui qui unit un homme et une femme ?

Cela étant, nous ne pouvons pas éluder les questions de l'accompagnement pastoral des personnes. "Comme tout un chacun, elles sont appelées à rencontrer et à suivre le Christ. Il y a pour elles aussi un chemin vers la sainteté, à parcourir pas à pas et l'Église est toujours disposée à les accompagner sur ce chemin", a affirmé le Cardinal VINGT-TROIS dans le discours de clôture de l'Assemblée.

Église de Nîmes :

Diverses manifestations sont envisagées ou organisées, les évêques encouragent-ils ce type d'initiatives ?

Mgr Robert Wattebled :

Nous avons appelé bien sûr d'abord à la prière et à la réflexion : que chacun, et particulièrement les personnes engagées en politique, s'informent et réfléchissent en conscience. Nous invitons aussi toutes les personnes qui partagent notre appréciation à se manifester auprès de leurs représentants au Parlement. Je cite encore le discours de clôture : "Que les catholiques de notre pays sachent que leurs évêques les encouragent à parler, à écrire, à agir, à se manifester... Ils ont le droit de témoigner de ce qui, dans la lumière de notre foi et selon la logique de la raison et du bon sens, leur semble essentiel pour le présent et pour l'avenir".

Église de Nîmes :

Cela rejoint un autre thème abordé à Lourdes : La manière dont les catholiques interviennent et sont perçus dans la société.

Mgr Robert Wattebled :

Plusieurs personnalités avaient été interrogées à ce sujet. Leurs remarques et suggestions rejoignent certaines questions posées dans la perspective de la Nouvelle évangélisation : les catholiques sont présents, peut-être plus qu'ils ne le pensent, notamment dans le domaine de la solidarité et quand il est question des valeurs, mais leur présence est peu reconnue avec sa spécificité. Or l'Église, c'est d'abord le mystère de la résurrection. Croyons-nous suffisamment au trésor que nous portons ? Et comment le rendre perceptible, par exemple dans les productions destinées à un large public comme les séries télévisées ?

Église de Nîmes :

Il a été beaucoup question du Statut de l'enseignement catholique. Que pouvez-vous nous en dire ?

Mgr Robert Wattebled :

Le Statut de l'enseignement catholique en France date pour l'essentiel de 1992. Il est en cours de réécriture et, comme vous l'imaginez, c'est un travail considérable qui réclame une concertation approfondie entre de nombreux partenaires. Dans la vie de l'Église, l'enseignement catholique relève des évêques diocésains. En France, il s'inscrit aussi dans le cadre prévu par l'Education nationale. Les établissements, qu'ils soient sous tutelle d'une congrégation religieuse ou sous tutelle diocésaine, relèvent tous de la vigilance de l'évêque du diocèse. Le directeur diocésain est son délégué. Entre associations propriétaires des locaux, associations gestionnaires, associations de parents, membres de la communauté éducative, les responsabilités s'articulent les unes aux autres : vous imaginez la complexité du sujet ! Nous espérons que le nouveau Statut pourra être adopté par les évêques dans un an.

Eglise de Nîmes :

La place nous manque pour évoquer les autres sujets abordés à Lourdes. Pouvez-vous pourtant nous en donner un petit aperçu ?

Mgr Robert Wattebled :

Très brièvement voici quelques éléments ou quelques questions :

- À propos des prêtres venus de l'étranger et qui servent le diocèse, quelle est de fait leur place dans le presbyterium ?

- À propos des relations avec les musulmans : comment interroger les responsables avec qui nous sommes en relation sur la situation des chrétiens dans les pays à majorité musulmane ?
- À propos des diacres permanents : leur mission est assez généralement orientée vers un domaine particulier, elle n'a pas la "polyvalence" de celle des prêtres. Quelles conséquences en tirer par exemple quant à leur formation ?
- À propos d'internet : comment articuler le registre de l'individualité qui est de règle dans l'usage de ce type de média et l'appartenance à un corps, à une communauté ecclésiale ?
- Il faudrait encore parler des JMJ, de Diaconia, et aussi de la visite Ad limina... Nous aurons la possibilité d'y revenir bientôt.

Le 12 novembre 2012